

DÉPARTEMENT DU GARD
MAIRIE
de
LA CAPELLE et MASMOLENE



MAIRIE DE LA CAPELLE ET MASMOLENE
CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

ANNULE ET REMPLACE LA CONVOCATION DU 2 AVRIL 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu :

Le mardi 7 avril 2026 à 19h00
à la mairie de La Capelle et Masmolène
1 Route de Masmolène

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 20 mars 2026
- 2) Délibération : Les délégations du Maire
- 3) Arrêté Délégations des adjoints et conseillers délégués
- 4) Délibération : Indemnités du maire des adjoints et de la conseillère municipale déléguée
- 5) Délibération : Délégués aux commissions des syndicats intercommunaux
- 6) Délibération : Délégués à la commission d'appel d'offres
- 7) Délibération : Désignation des membres à la création d'une commission de contrôle des listes électorales
- 8) Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à La Capelle et Masmolène, le 31 mars 2026
Le Maire,

Christophe DROME

POUVOIR

Je soussigné,

Donne pouvoir à

De me représenter à la réunion du conseil municipal de la commune de La Capelle et Masmolène

Convoqué pour le

De prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Fait à

, Le